

LE BLUES DES MIGRANTS AGES : ENTRE IDEALISATION ET MEMORISATION DU PAYS D'ORIGINE

Fatima MEZZOUJ¹

Introduction

Cet article a pour objet de montrer un phénomène récurrent, celui des personnes âgées originaires du Maghreb. L'objet de cette recherche qui est en cours est de s'intéresser aussi aux migrants âgés issus de l'Afrique noire mais pour l'instant nous n'avons effectué nos travaux qu'auprès des migrants âgés en provenance du Maghreb.

Notre intérêt s'est porté sur les raisons du départ et du non retour de cette population qui, pourtant vit en France dans des foyers exigus où le vivre ensemble n'est pas toujours signe d'harmonie. Nous nous intéressons à ces vieux immigrés de l'ombre, arrivés avec des rêves plein la tête et qui meurent aussi avec les mêmes rêves. Ajouter à cela, le sentiment d'échec chronique, source de honte qui, pour certains, les maintient dans l'exil pour ne pas subir le regard de ceux qui sont restés.

L'écart entre ce qui était attendu : amasser assez d'argent pour retourner vivre auprès des siens et la réalité de l'immigration avec toutes ses problématiques, mène à un constat incontournable : l'exil n'a pas permis aux vieux immigrés de s'enrichir pour repartir. Ils sont toujours dans le pays d'accueil, leur rêve qui était de retourner vivre sereinement leur vieillesse dans leur pays ne se réalise pas. Les immigrés âgés du Maghreb sont confrontés à un dilemme : partir ou rester ? Pour ne pas avoir à faire le choix, ils restent et ils partent : d'où ces incessants allers-retours.

L'objectif est de montrer modestement les difficultés que rencontrent ces personnes et de comprendre les raisons qui les conduisent à rester dans un pays qui les cantonne dans des foyers insalubres.

I LE VIEILLISSEMENT

Sur le plan biologique, le vieillissement s'entend comme un processus ; il se manifeste physiologiquement par une diminution progressive des aptitudes. Il amène un changement

¹¹ Fatima MEZZOUJ est de formation Assistante de Service Social, membre associé au Groupe d'Etudes et de Recherches en Travail Social (Université Catholique de Lille), adhérente à l'Association Française pour les Formations Universitaires et Supérieures en Travail Social

visible physiquement qui se fait lentement tout au long de la vie. Cependant, le vieillissement est différent d'une personne à l'autre ; les organes s'usent plus ou moins vite en fonction de plusieurs facteurs notamment l'hérédité, les circonstances et contextes de vie.

Si nous prenons le cas des travailleurs immigrés, ces derniers ont été soumis à un vieillissement physiologique précoce à cause de leur exposition aux conditions climatiques difficiles dans leur travail et aux risques professionnels (maladies pulmonaires par exemple). Certaines maladies métaboliques comme le diabète sont bien plus fréquentes chez les travailleurs immigrés que dans la population en générale². Chez cette population, nous retrouvons également comme en témoigne Tariq Ragi (1977) : « *des pathologies, chez les migrants de 55/60 ans, habituellement observées dans la population générale chez les 70/75 ans* ».

Au niveau psychique, le vieillissement est perçu différemment par chaque individu selon les représentations qu'il s'en fait. Cependant les stéréotypes et préjugés en donnent une image négative. Ainsi, des mots comme « vieillards » ou « vieux », « mise à la retraite » connotent une mise à l'écart de la société. D'ailleurs, on conjugue souvent la vieillesse à la maladie, au handicap, à la dépendance, ou encore à la passivité et à l'improductivité. Ces facteurs peuvent entraîner une forte répercussion sur l'image de soi des personnes âgées³.

Il y a des paramètres tels que le milieu culturel, économique et même géographique qui peuvent fortement influencer le processus de vieillissement de la personne et notamment sa durée de vie. Selon Vincent Caradec (2004) « *Au début du 20ème siècle, le niveau de mortalité des ouvriers était supérieur de 80 % à celui des patrons, et celui des ouvriers âgés de 50-54 ans était proche de celui des patrons de 60-64 ans* ». Ainsi, la longévité des manœuvres et des ouvriers n'est pas celle des cadres supérieurs.

1 De la vieillesse à la retraite ou de la retraite à la vieillesse ?

La vieillesse fait davantage référence à une catégorie sociale, elle sert à désigner un collectif celui des personnes âgées. L'âge aurait « *une signification sociale* » (Bonte, Izard, 2000), c'est lui aussi qui fixe l'entrée en retraite d'un individu. C'est au moment de la montée en puissance des régimes de retraite mis en place après la seconde guerre mondiale que la vieillesse est devenue véritablement le temps de la retraite et que les « vieillards » se sont transformés en « retraités ». Si nous suivons le cheminement de Bourdelais (1993), cette fixation d'un âge à la retraite a trois origines :

² Journée, « Communication et Migrants », *Vieillir ici quand ont est d'ailleurs*, 18 mars 2004

³ Revue de l'Association Européenne des Enseignants de Biodanza, *Biodanza et gériatrie*, mars 1998

Une origine historique : c'est Colbert (Conseiller du Roi Louis XIV) le premier qui, à la fin du XVII^e siècle, a défini l'âge de soixante ans comme étant celui de l'entrée dans la vieillesse. Il s'agissait alors de comptabiliser la population susceptible de porter les armes.

Une origine statistique : la proportion des personnes âgées de soixante ans ou plus constitue l'indicateur le plus largement utilisé dans la mise en évidence du "vieillissement" d'une population. Cependant, cet indicateur, utilisé par les démographes et les économistes, depuis un demi-siècle, présente une faiblesse qui est "l'absence de prise en considération de l'évolution de la réalité physique et sociale des âges".

Une origine légale : dans notre société basée sur la production et le travail, la vieillesse commence à l'âge de la retraite. D'ailleurs, la loi fixe l'âge du départ à la retraite, entre 60 et 65 ans.

En définitive, parler de la vieillesse, c'est accepter une certaine part de subjectivité et d'arbitraire ; la difficulté étant de savoir à quel moment commence-t-elle car « *Le réflexe professionnel du sociologue, est de rappeler que les divisions entre les âges sont arbitraires.* » (Bourdieu, 1978). Ainsi, toutes les personnes âgées ne vieillissent pas de la même façon et ne vivent pas leur vieillesse de la même manière.

2 La vieillesse au Maghreb

Au Maghreb, on distingue globalement trois temps : l'enfance, l'âge adulte et la vieillesse alors qu'en France, un individu passe par plusieurs étapes tout au long de sa vie : enfant, adolescent, jeune adulte, adulte, quadragénaire, pré-retraité, retraité...

De plus, l'organisation de la vie en société Maghrébine est fondée sur la tradition et la coutume. L'homme occupe une position particulière par rapport à la femme quelque soit son âge. L'homme âgé est respecté par les jeunes : « *L'autorité est justifiée avant tout par la position d'un individu dans la hiérarchie des âges et des générations. L'autorité passe par un vecteur de hiérarchies fondées sur l'âge, l'antériorité...* » (Tandonnet, 2006). De même, Jacques Barou va dans le même sens en expliquant que : « *Le pouvoir des hommes et des pères a reçu une légitimation supplémentaire à travers la référence au Droit Musulman* »⁴.

La place qu'occupent les personnes âgées issues d'un modèle culturel patriarcal relève du sacré. Leur position d'aîné, au sens d'ancêtre, leur confère un pouvoir qu'elles ont toute

⁴ Collectif, *Autorité et Immigration*, Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure, juin 2000

légitimité à exercer. Considérées comme des personnes sages, ces « Hajj »⁵ sont respectées. Les meilleures places leur sont réservées et souvent leur couche ou leur assise est tournée vers ce lieu sacré qu'est la Mecque. Désinvesties de la dimension matérielle, ces personnes occupent un espace d'ordre spirituel. Elles sont très régulièrement consultées par les plus jeunes, en quête d'un conseil ou d'une information, grâce à leur expérience «*qui donne savoir, discernement, équité, abnégation, sang-froid, faisant du vieillard l'arbitre par excellence* »(Bourdélais, 1993). Ce sont les jeunes qui se déplacent vers les sages, et surtout pas le contraire, donc être admises dans cet espace physique, pour les « jeunes » est un honneur et un privilège.

Nous pouvons dire qu'au Maghreb la vieillesse est perçue comme une promotion sociale. A ce propos Louis Vincent Thomas (1991) explique « *Qu'en Afrique Noire, principalement dans les zones rurales, la vieillesse n'est pas vécue comme une déchéance, le vieillissement se pense avant tout en termes d'acquisition et de progrès, car les sociétés traditionnelles, orales, ont besoin de leurs vieux, symboles de leur continuité en tant que mémoire du groupe.* ». Il rajoute : « [...] *mais en ville, et sans doute aussi dans l'émigration en Europe, le vieillard perd de son utilité sociale. On l'écoute de moins en moins, on récuse sa sagesse et déjà on lui reproche d'être improductif, on lui fait comprendre qu'il est de trop* ». Dans leur pays, d'origine, les personnes âgées ont une fonction éducative parce qu'elles disposent de temps pour éduquer, elles sont considérées comme « dépositaires du savoir ». L'un des rôles importants qui leur est attribué est celui de « garant des traditions » et de la stabilité sociale C'est donc toute cette reconnaissance et ce regard qui est porté sur ces vieux immigrés dans le pays d'origine qui, parfois, leur donne envie de repartir.

3 La vieillesse des Maghrébins en France

Ces deux mots "vieillesse" et "immigration" semblent antinomiques Nous abondons dans le sens de Omar Samaoli pour dire : « [...] *les immigrés ont vieilli aussi, n'en déplaie à la myopie généralisée, et nombreux, ils se sont fixés là où ils ont été « surpris » par la vieillesse* » (Samaoli, 1990). Ainsi, la vieillesse surprend ces Maghrébins en terre d'immigration, terre sur laquelle ils n'avaient pas prévu de vieillir. Cependant, la présence de la famille en terre d'immigration est un facteur important pour ce qui est en ce qui est des conditions de vie du Maghrébin âgé, son état psychologique et son moral.

⁵ Sont qualifiées de Hajj, les personnes qui ont fait le pèlerinage à la Mecque. Le pèlerinage fait partie des cinq piliers de l'Islam.

Nous ferons donc une distinction entre les « célibatairisés » et ceux qui vivent en famille avec femme et enfants ; leur vieillesse n'est pas abordée de la même manière même si ces deux catégories ont eu le même rapport au travail.

II ETRE MAGHREBIN, A LA RETRAITE ET AGE

Nous savons que toutes les immigrations se sont déroulées, pour les migrants ainsi que pour les sociétés d'accueil et de départ, sous le double signe du travail et du provisoire. Pour Abdelmalek Sayad : « *Un immigré c'est essentiellement une force de travail et une force de travail provisoire, temporaire, en transit... Le séjour qu'on autorise à l'immigré est entièrement assujéti au travail, la seule raison d'être qu'on lui reconnaisse. C'est le travail qui fait naître l'immigré ; c'est lui aussi, quand il vient à cesser, qui fait mourir l'immigré...* » (Sayad, 1991).

En terre d'immigration, Quand vient à cesser le travail et pour reprendre l'expression d'Anne-Marie Guillemard, les vieux Maghrébins sont dans une phase de « *mort sociale* »⁶, s'expliquant par un sentiment d'inutilité dans le pays d'accueil et envers le pays d'origine, ou encore de « déprise » pour reprendre l'approche de Vincent Caradec (2004). La « déprise ».est un lâcher-prise de l'activité professionnelle que la personne occupait et qui lui permettait d'avoir une position légitime dans le pays d'accueil puisqu'elle avait un statut celui de travailleur.

Cet homme, en situation de « déprise » par rapport à la position occupée en tant que travailleur, est porteur de l'éternelle image du travailleur « en transit » dont la présence en France n'est que momentanée et ce, malgré l'enracinement en France.

Sur le plan des ressources, quand leur carrière professionnelle a été stable, ces anciens travailleurs parviennent à percevoir une retraite à taux plein. En revanche, les reconstitutions de carrières sont complexes lorsqu'ils ont connu des périodes de chômage, de travail non déclaré, parfois, les documents nécessaires n'ont pas été conservés, et dès lors les montants de retraite perçus sont souvent très faibles. Pourtant, d'après Brigitte Berrat (2005), « *Ils ont, dans la plupart des cas, commencé à travailler très jeunes et ont occupé des emplois exigeants sur le plan physique, dans la métallurgie, la sidérurgie, les mines, le bâtiment, les travaux publics...* ».

Les conséquences des conditions de travail souvent additionnées d'accidents et de maladies professionnelles sont à l'origine d'une usure physique précoce. Une enquête menée par l'INSEE nous informe sur l'état de dépendance de cette population à des âges

relativement jeunes : «[...] l'âge moyen des personnes dépendantes est inférieur de 2,5 ans pour les personnes nées à l'étranger par rapport à celles nées en France : il est de 79,5 ans pour les personnes de 60 ans et plus nées à l'étranger, contre 82 ans pour celles nées en France. Les personnes nées au Maghreb sont dépendantes nettement plus jeunes que les autres, avec un âge moyen des dépendants de 75,3 ans. Ainsi, alors que pour les personnes nées en France, la proportion de personnes dépendantes chez les 60-69 ans est de 1,3%, elle atteint 2,8% chez celles nées à l'étranger, et même 4,5% pour celles nées au Maghreb » (Berrat, 2005).

Vivre en France sur le mode du célibat...

Pour la majorité de la population dite célibatairisée, le regroupement familial n'a pu avoir lieu à cause de la faiblesse des ressources. L'impossibilité d'accéder à un logement social a été aussi une raison qui a empêché puis découragé ces hommes à faire venir leur famille. Ils vivent donc souvent en foyer, supposé à leur arrivée, n'être que provisoire puisque leur venue en France était perçue comme provisoire : « *On estime par exemple qu'il y avait en 1999 quelques 35000 hommes maghrébins de plus de 60 ans, isolés c'est-à-dire « célibatairisés », vivant en foyer ou hors foyer. Selon le recensement de 1999, 18 100 vivent en foyer, 16 500 en habitat diffus. Leur nombre ne devrait cesser d'augmenter dans la décennie 2010-2020* » (Berrat, 2005).

La SONACOTRA (devenue ADOMA)⁷ héberge 60 % des résidents en foyer, l'AFTAM⁸ loge 15 000 résidents... La vocation initiale de la SONACOTRA était de loger des migrants algériens. Celle de l'AFTAM était de loger et de former des Africains et des Malgaches. Leur parc s'est progressivement étendu et ouvert à d'autres publics. Les personnes nées en Algérie sont de loin les plus représentées (38% en 1999), viennent ensuite les Marocains (15% en 1999). 60% des résidents en foyers sont donc des Maghrébins (Algérie, Maroc, Tunisie) (Berrat, 2005).

Dans ces foyers, les journées passées « en chambre » se résument, le plus souvent, par les séances de prière, la télévision ou, quand le temps le permet, les vieux immigrés s'installent sur les bancs publics. Brigitte Berrat (op. cit.) dit que « *Dans les foyers, la vie est vide, juste rythmée pour les courses, les rares déplacements en ville ou les prières pour les musulmans pratiquants... et c'est surtout l'ennui et la solitude que l'on croise* ».

⁶ Anne-Marie Guillemard, *La retraite, une mort sociale*, PUF, éd., Paris, 1972

⁷ SONACOTRA (Société nationale de construction de logements pour les travailleurs) devenue ADOMA (nom construit à partir du latin « *ad* » qui signifie vers et « *domus* », la maison

⁸ AFTAM (Association pour la Formation des Travailleurs Africains et Malgaches)

S'ils souffrent de l'éloignement familial, ils ont aussi conscience qu'ils ne peuvent plus vivre auprès de leur famille parce qu'ils ne se sentent tout simplement pas à l'aise auprès d'elle. C'est en retournant au pays quelques semaines, qu'ils s'aperçoivent qu'une distance s'est installée entre eux et ceux qu'ils ont laissés derrière eux.

En vieillissant, la cohabitation avec les compatriotes devient plus difficile, surtout lorsque la maladie ou le handicap les rend moins autonomes, pourtant elle est utile car elle évite l'isolement et leur permet de bénéficier de la solidarité communautaire.

Un autre paramètre à prendre en considération, c'est la faiblesse des revenus de cette population. L'envoi d'argent à la famille restée au pays est moins important et plus irrégulier. Ces retraités dépensent le moins ici pour envoyer le plus là-bas ; ce que Gilles Desrumaux appelle « *la rançon de l'exil* ». Comme le dénonce un article paru dans l'Express : « [...] ils envoient au pays la moitié de leur revenu, qui constitue la seule ressource de la famille. Couronnement des emplois peu qualifiés et précaires, des travaux non déclarés, d'une alternance de chômage et de période d'activité, leur pension est souvent peu élevée [...], la majorité des Maghrébins retraités vivant en foyer depuis plus de vingt ans disposent d'un revenu inférieur à 450 euros par mois »⁹.

C'est ce qu'Omar Samaoli (2000) nomme « la continuité dans la précarité » : « *Le parcours de certains immigrés âgés n'est autre chose aujourd'hui qu'une reproduction fatale, voire le prolongement des conditions initiales de pauvreté qui ont été à l'origine même de l'émigration et qu'ils pensaient pouvoir éradiquer en émigrant en France* »..

III LE RETOUR : UN MYTHE, UNE REALITE OU UN NOUVEAU DEPART?

La question du retour constituait un objet d'étude pour Abdelmalek Sayad (1991). Il définissait cet objet comme étant un projet idéaliste relevant d'une dimension fantasmagique ; le retour serait donc un mythe et non pas un fait. Il faut savoir que **trois temps sont nécessaires** pour développer la question du retour : l'émigration, la migration et l'immigration.

1 L'émigration, l'espace d'origine

L'émigration c'est le départ. L'émigré quitte son pays d'origine. Le départ est motivé par le fait de vivre et faire vivre les siens une vie meilleure. Cette émigration est souvent préparée, réfléchie, organisée ; par conséquent elle peut être assimilée à un processus étalé dans le temps. L'émigré et sa famille peuvent ainsi être dans la pensée de la séparation et de la

distance géographique. L'émigration prend donc naissance à partir du moment où la décision de partir est prise.

2 La migration, l'espace du voyage

La migration est une passerelle entre l'émigration et l'immigration. Le migrant a quitté effectivement son pays mais n'est pas encore arrivé à destination ; il est dans un espace de « no man's land », un espace qui le mène du connu vers l'inconnu. Dans cet espace, il peut être dans le doute, le questionnement, voire même l'angoisse, il sait et connaît ce qu'il quitte : un environnement social, culturel, etc... maîtrisé et sécurisant mais il ne sait pas ce qu'il va trouver. La réalité sociale dans laquelle il sera amené à vivre et à évoluer correspondra t-elle à ses fantasmes ?

3 L'immigration, l'espace d'arrivée

L'immigration est « l'aboutissement » du voyage, c'est l'arrivée puis le maintien dans le pays d'accueil. Le concept d'immigration désigne donc le mouvement de personnes d'un pays quelconque vers un autre pays dans le but de s'y établir. Le fait d'être en terre d'immigration confère à l'individu un nouveau statut celui d'immigré. D'autre part, l'immigration implique des réaménagements identitaires comme le stipule Jacques Barou (2001): « *On note que lorsque les hommes ne paraissent plus à même de jouer leur rôle traditionnel (en terre d'immigration), les femmes manifestent parfois d'étonnants changements de comportements* ».

IV RESTER OU REPARTIR : LE DILEMME

A l'âge de la retraite, les personnes issues de l'immigration, ces « *travailleurs en transit* », comme les décrit Abdelmalek Sayad (1999), sont désormais face à un choix difficile, un véritable dilemme : retourner au pays ou rester en France ? Il y a une sorte d'introspection : *comme je ne suis plus travailleur, pourquoi je reste ici ? Qu'est ce qui fait que je ne reparte pas chez moi ?* Car ne l'oublions pas la légitimité de leur présence en France que ce soit pour le pays d'origine ou encore pour le pays d'accueil, c'est le travail...

Ce dilemme reste vif dans l'esprit des Maghrébins retraités : d'un côté ils ont vécu plus d'années en France que dans leur pays natal, ils ont donc acquis une habitude de vie occidentale qui engendre une perte progressive des repères d'origine. De l'autre côté, ne s'étant pas enrichis quand ils étaient travailleurs, ils avaient alors projeté de retourner au pays à l'âge de la retraite. Mais, pour ceux qui ont construit une famille en France, ils ne peuvent

⁹ Marie Cousin, L'Express, « *La grande solitude des Chibanis* », 17/07/2003

concevoir partir vivre définitivement au pays seuls et pour les « célibatairisés », retourner pauvres au pays est inacceptable, comme nous avons eu l'occasion de l'expliquer : «[...] *les problèmes économiques font qu'on ne peut rentrer chez soi en étant pauvre. Ce serait dans ce cas un échec inexplicable. Plutôt que de subir le regard du vaincu, on préfère rester en France en maintenant le -mythe de la réussite-* » (Jovelin, 2003).

1 Le mythe du retour devient un espace transitionnel pour atténuer la souffrance

La justification de son émigration puis de son immigration se *crystalliserait* en ce sens que le retour fasse partie intégrante de ces deux notions que sont l'émigration et l'immigration. Cependant plus les années passent et moins probable est le retour au pays d'origine, l'immigré est alors dans la mythification de son retour.

La fonction de « *l'espace transitionnel* »¹⁰ aurait pour objet de soulager la tension vécue par ces personnes par rapport à l'impossibilité de retourner vivre définitivement sur leur terre natale. Cet espace transitionnel expliquerait comment un individu en situation d'immigration, diminue ou s'efforce de diminuer la distance qui le sépare de son pays. Cependant, par quels moyens, à quelles stratégies ou encore à quels outils symboliques ferait appel l'immigré pour diminuer cette distance ? Nous pensons que l'objet transitionnel est symbolisé par « les allers-retours », les « absences présences » qui aideraient l'individu à supporter l'exil. Cet objet ou espace transitionnel aurait une teneur fondamentale pour alléger la douleur de l'immigré.

Au-delà de cet espace transitionnel, il serait également intéressant d'évoquer la théorie de « *l'attachement* » que John Bowlby (1984) corrèle au développement psychique de l'enfant, dans le domaine de l'immigration. Pour comprendre ce lien entre cette théorie et le « non retour », définissons d'abord la notion de l'attachement.

La théorie de l'attachement considère la tendance à établir des liens affectifs étroits comme un élément essentiel à la survie de l'être humain. Selon John. Bowlby, « *L'attachement à la figure maternelle servirait de base de sécurité à l'enfant pour explorer l'environnement. Dès la petite enfance, l'enfant développerait un modèle d'attachement particulier en fonction de l'attitude de la figure maternelle à son égard* ». Ce pédiatre et psychanalyste prétend que ce lien d'attachement servirait par la suite de modèle à toutes les relations intimes et sociales de l'individu.

2 L'attachement au pays d'origine

Cette définition de la théorie de l'attachement, transposée dans le domaine de l'immigration consisterait pour l'immigré à avoir une base sécurisante pour s'éloigner et découvrir le monde qui l'entoure. Sécurisé, l'individu prendrait ainsi de la distance par rapport à la base c'est-à-dire le pays d'origine, la terre-mère.

L'attachement serait un processus, un lien "affectif" avec un autre être vivant ou un objet matériel. Pour que l'immigré se maintienne dans une force qui va l'aider à supporter l'éloignement, il ira réactiver cet attachement : en faisant des allers-retours, en s'entourant d'objets qui lui rappellent le pays, etc. Ainsi l'attachement au pays d'origine prépare à l'établissement d'autres liens dans un environnement autre que le sien.

Diminuer la distance, créer un espace transitionnel, peut également être compris à travers la culpabilité. Pour l'immigré retraité, le fait de se maintenir en France renvoi à un sentiment de culpabilité à l'égard de son pays puisqu'il en est absent et qu'il ne participe pas aux événements nationaux heureux ou malheureux. Ce qui fait dire à Habib Tengour (2001) : « *L'attachement au pays d'origine reste douloureux et les faits et événements qui viennent à le rappeler ne font qu'accroître cette douleur* ». Afin d'éviter la culpabilité, les allers-retours entre la France et le pays d'origine sembleraient être un palliatif.

3 Les allers-retours en guise de retour

Le va et vient est une nouvelle pratique sociale qui a du sens pour ces immigrés devenus, à travers elle, des migrants car ils sont dans une activité circulatoire, dans le mouvement. Le plus souvent le voyage s'effectue en voiture ou en car. Ces moyens de locomotion qui sont plus économiques que l'avion, leur permettent de transporter toute sorte de produits qu'ils vendront sur place. Dans certaines villes du Maroc par exemple, il existe des espaces appelés « le marché des vacanciers » où l'on trouve toute sorte de marchandises importées de France.

Ce *commerce souterrain* leur permet d'avoir un revenu complémentaire. Avant leur départ, la famille ou les amis du pays d'origine leur commande tel ou tel produit, pouvant aller d'un fer à repasser, à des pièces détachées d'automobile en passant par des livres ou des ordinateurs. Ces allers-retours, permettraient ainsi aux immigrés retraités de retrouver une place sociale dans le pays d'origine parce qu'ils « *poursuivent des activités et des*

¹⁰ Objet transitionnel : terme introduit par D.W. Winnicott pour désigner un objet matériel qui a une valeur électorale pour le nourrisson et le jeune enfant. Ici, dans notre développement, cet objet est symbolisé par les allers-retours entre la France et le pays d'origine. Cette valeur électorale faciliterait la vie loin des siens...

engagements qui les relient à des personnes et à des lieux extérieurs aux frontières de l'État nation dans lequel ils résident » (Attias Donfut, 2005).

Le développement des transports collectifs entre la France et les pays du Maghreb et plus particulièrement le Maroc, permet ces fréquents allers-retours. Ainsi, l'échéance du retour définitif peut constamment être repoussée, voire occultée, puisque « *les faibles coûts du transport et/ou la proximité du pays d'origine permettent au migrant de retourner pour les vacances dans le pays d'origine de manière plus fréquente et parfois de gérer deux espaces économiques et sociaux différents* » (Garson, 2005). La retraite serait une nouvelle période d'activité, celle des allers-retours.

Malgré cette situation stratégique de navette entre la France et le pays d'origine, la majorité des personnes interrogées évoque la nostalgie, "le mal du pays".

4 De la nostalgie à la désillusion

La racine du mot est composée des mots grecs, **nostos** - revenir- et **algie** –douleur-. Ce terme qui, à une époque signifiait « maladie » (Stern, 2004), désigne aujourd'hui un sentiment. La nostalgie est l'obsession douloureuse de retourner au pays que l'on a quitté.

L'illusion du retour dans laquelle s'installe l'immigré âgé serait imprégnée de nostalgie caractérisée par l'idéalisation du pays d'origine. La situation personnelle dans le pays d'origine peut également être idéalisée. Cette situation nostalgique peut entraîner des symptômes plus ou moins graves qui proviendraient d'un déséquilibre psychologique provoqué par un changement de repères et de façon de vivre.

La douleur liée à la nostalgie est vive lorsqu'il y a prise de conscience : le retour finalement est impossible car un décalage s'est construit entre l'immigré et l'environnement qu'il a laissé. Ce décalage peut aussi, en cas de retour, avoir des effets dévastateurs produits par la désillusion puisqu'il y a une différence à faire entre l'idéalisation et la mémorisation du pays quitté.

V LA RECHERCHE

Nous cherchons dans ce travail à nous interroger sur les raisons du non départ définitif dans leur pays d'origine d'une grande partie de la population maghrébine âgée, en partant de l'hypothèse suivante : Au-delà des droits sociaux dont ils bénéficient en France, l'évolution des modes de vie dans leur pays d'origine inciterait les Maghrébins âgés à rester en France. En effet, le décalage qui s'est construit entre ces hommes et l'environnement qu'ils ont laissé ne leur permettrait pas de retourner dans leur pays d'origine. D'autre part, il y aurait

une prise de conscience par rapport à l'idéalisation et à la mémorisation du pays quitté. Il s'agit ici même, de saisir le sens que ces migrants donnent à leur vie en France mais aussi de sortir de cette sociologie de plainte, en plaçant le migrant au cœur de sa vie et non plus seulement comme une personne exploitée dont la musique de sa vie serait jouée par d'autres. Dans cette décision de non retour, le destin leur appartient contrairement aux discours misérabilistes que nous avons toujours entendus. Certes, la souffrance est présente mais elle semblerait moindre comparativement à leur pays d'origine. Dès lors le choix devient explicatif, compréhensif et assumé.

1. Approche méthodologique

1.1 Profils sociologiques des enquêtés

Cet article s'appuie sur un échantillon composé de 36 personnes arrivées en France pour la majorité entre 1950 et 1960. La plupart de ces émigrés, analphabètes (23 personnes) étaient mariés et âgés d'une vingtaine d'années à leur arrivée en France. Lors de l'enquête, 10 personnes vivaient avec leur épouse et leurs enfants en France, tandis que 2 autres attendaient le regroupement familial (arrivée de l'épouse) et 24 vivaient seules ; l'épouse et les enfants étant restés au pays d'origine. L'âge actuel de ces immigrants varie entre 55 et 89 ans.

Sur les 36 personnes interrogées, 27 souhaitent rester en France mais être enterrées au pays, 29 font des allers-retours entre « ici et là-bas ». 1 seule personne veut rentrer au pays, sa femme et ses enfants y sont restés. Ces 29 personnes disent avoir souhaitées passer quelque temps en France pour amasser assez d'argent avant de retourner au pays ou, pour celles venues étudier, obtenir un diplôme. 1 personne, dès son arrivée en France, souhaitait s'y installer définitivement.

1.2 Les raisons de l'immigration

- Le travail

Les motifs de l'émigration montrent que la raison principale de la venue est la fuite de la pauvreté pour trouver du travail. « *J'ai quitté le pays pour des raisons financières dans la mesure où le métier de berger ne rapportait plus après la guerre et j'avais pas les moyens d'élever ma sœur, j'ai décidé de venir en France pour tenter une meilleure vie pour moi et ma sœur* ». (66 ans, marié, 3 enfants, en France depuis 1963)

Le premier constat relevé auprès de nos enquêtés quant aux raisons de l'immigration est la précarité économique due à l'absence de travail, incitant 31 hommes à quitter le pays

d'origine : « *J'ai immigré pour travailler, c'est surtout pour ça que j'suis parti. J'suis le plus grand de mes frères et sœurs. Mon père y gagnait pas beaucoup en plus il est accidenté du travail alors il fallait que je gagne de l'argent pour faire vivre ma famille. Voilà pourquoi je suis parti : pour le travail et c'est tout* » (57 ans, marié 6 enfants, en France depuis 1973)

« *Quand je suis devenu un homme, j'avais 20 ans, j'ai décidé de partir. Ici, j'avais pas d'avenir, j'pensais qu'en venant en France j'vivrais mieux. Vous savez j'avais faim, il m'arrivait quelque fois de dormir sans manger, dehors comme un clochard* ». (73 ans, marié, 8 enfants, en France depuis 1954). « *C'est le pain qui m'a amené ici en France, sinon je ne serai pas venu. Il fallait trouver du travail ici ou ailleurs, comme tout le monde pour vivre meilleur* » (M. Salem, 67 ans).

Monsieur K se souvient : « *Je me souviens j'ai dit à ma mère que je resterai pas longtemps juste ramasser de l'argent et après rentrer pour ouvrir une boutique : je suis tailleur tu sais... Elle m'a dit vas y mon fils que Dieu te guides et ramène sain et sauf, elle m'a béni et j'suis parti. J'étais content et aussi j'avais quand même peur, j'avais jamais quitté le Maroc. J'me rappelle pas exactement comment ça c'est passé, je me souviens juste que je suis resté longtemps dans les bras de ma mère et je lui ai promis que tout se passerait bien* ». (76 ans, divorcé, 3 enfants, en France depuis 1950)

Même très fortement souhaitée, l'immigration est aussi vécue comme une violence surtout pour ceux qui restent : « *quitter la famille, difficile, mais c'est mieux la séparation que la misère. Fallait gagner sa vie, tout le monde derrière moi* » (Lahcen 77 ans). Certains d'entre eux n'avaient jamais quitté leur terre natale. Ils vivaient tous en famille au pays d'origine. Cette cohésion familiale qui caractérise d'ailleurs les sociétés maghrébines trouve son essence dans la proximité spatiale en général et dans la cohabitation sous le même toit en particulier.

D'autre part, les aînés de famille devaient faire vivre la famille, c'était un devoir qu'il fallait respecter. La séparation avec la communauté était donc légitimée. Nous avons relevés plusieurs témoignages dans ce sens : « *... Et puis tu sais c'est moi le grand dans la famille et ça m'énervais de pas pouvoir faire vivre ma famille, c'était ma mère qui était obligée de travailler pour nous, ça c'est pas bien. Il fallait que je parte en France pour envoyer de l'argent à ma mère et là oui je savais que j'aurais été un homme, un vrai celui qui donne à manger et qui fait vivre sa famille* ». (76 ans, divorcé, 3 enfants, en France depuis 1950)

« *... J'suis le plus grand de mes frères et sœurs... alors il fallait que je gagne de l'argent pour faire vivre ma famille* ». (58 ans, marié, 6 enfants, en France depuis 1973)

« *Ma famille elle était pauvre, on avait pas assez d'argent pour vivre. Moi, mon grand-père, ma mère et les autres mes frères et mes sœurs. Moi j'étais le plus grand de la famille_ alors c'est moi qui devais nourrir la famille* ». (64 ans, marié, 6 enfants au pays, en France depuis 1960)

A travers ces quelques témoignages, il nous semble intéressant de pointer non seulement le droit d'aînesse dans les familles maghrébines mais également le devoir d'aînesse, celui de subvenir aux besoins de sa famille toute entière.

Ainsi, l'objectif premier est bien d'ordre économique comme le démontrent les 31 personnes sur les 36 interrogées : leur désir étaient de quitter le pays d'origine, poussées par la nécessité afin de subvenir aux besoins de leur famille à laquelle était envoyé, dans le meilleur des cas mensuellement, un mandat correspondant souvent à la moitié de leur salaire : « *Moi j'me rappelle j'gagnais entre 3 et 4000 Francs et j'envoyais la moitié à la famille en Algérie* ». (64 ans, 6 enfants tous vivant en Algérie ancien ouvrier en Bâtiment Travaux Publics)

- Les études

L'arrivée en France est aussi motivée par la poursuite des études à l'instar de Monsieur A, Ingénieur, installé en France depuis 1980 : « *Pour continuer mes études, le motif essentiel pour...qui m'a fait quitter la Tunisie, c'est les études. Le motif pour moi n'est pas économique* ». (55 ans, marié, 2 enfants, Ingénieur, en France depuis 1980)

Comme Monsieur A, de nombreux étudiants ne sont pas retournés dans leur pays d'origine à la fin de leurs études comme ils l'avaient prévu. A cela, il y aurait deux raisons. La première serait professionnelle et économique « *Les diplômés ayant peu de chances, en raison de la crise dans laquelle sont plongés leur pays d'origine, de trouver un emploi correspondant à leur niveau de qualification* » et la seconde culturelle. « *Une partie de ces non- retours s'expliquerait par les difficultés liées à la réadaptation dans le pays d'origine, une fois les études achevées* » (Coulon, Paivandi, 2003). On retrouve alors les problèmes traditionnellement rencontrés par les populations immigrées au sens large et qui en font des étrangers dans leur pays d'accueil, comme dans leur pays d'origine.

- La politique

D'autres motivations sont à l'origine du départ du pays, ces motivations « particulières » se mêlent cependant à la motivation principale qui est celle de gagner de l'argent et faire vivre les siens : « *Pour la guerre. J'étais résistant au nom du FLN¹. Je suis arrivé en France en 58 pour envoyer de l'argent au parti révolutionnaire et pour ma femme et*

mes deux gosses. Pour faire vivre ma femme, mes gosses et mes parents, pour avoir de l'argent quoi. Il y avait un impôt à payer tous les mois au FLN pour l'achat d'armes en Tunisie ». Le vieil homme rajoute : « *On était plusieurs du village donc le voyage était financé par le parti (FLN) et on devait rembourser une fois le travail trouvé en France* ». (80 ans, marié, 4 enfants, ancien mineur de fond, en France depuis 1958)

1.3 Causes du non-retour

Au départ, ils pensaient que leur séjour serait provisoire comme le stipule un retraité marocain de 76 ans : « *Bon moi j'me suis donné 5 ans, je suis arrivé en France pour travailler mais tu sais l'argent appel l'argent et puis je suis resté plusieurs années jusqu'à la retraite. Et puis en 5 ans j'avais pas ramassé beaucoup pour faire un commerce comme je voulais* ».

- L'ancrage familial

L'ancrage familial est la première raison évoquée par les enquêtés pour expliquer leur appréhension à quitter définitivement la France : « *...En fait ces familles sont dépassées par les événements parce qu'elles ont fait des enfants qui sont scolarisés. Les parents avaient rêvé de repartir avec un pécule pour vivre décemment au pays. Bon en fin de compte l'évolution a fait que ce rêve a été effrité tout simplement. Les enfants ont grandi. Alors, retourner seul quel est l'intérêt ?* ».

« *Le devoir des parents est d'être groupé. Aujourd'hui c'est plus possible, les enfants ne veulent pas repartir.* ». A travers ces propos, Monsieur O nous explique qu'un chef de famille ne peut rentrer définitivement au pays d'origine laissant en France ses enfants.

Si le besoin affectif de rester proche des enfants et des petits enfants est évoqué en premier lieu, cela cache souvent leur réticence à retrouver un cadre social dans lequel ces vieux Maghrébins ne se *sentent* plus à l'aise. Plusieurs d'entre eux d'ailleurs nous l'ont confirmé.

- Le décalage

Ils ont changé au contact de la France et ils se rendent parfois compte de ce changement lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes d'ordre administratif. Certains immigrés que nous avons interrogés nous ont fait part de leur « agacement » face au fonctionnement des administrations et/ou institutions comme l'illustre ce témoignage : « *Ah la vie ici c'est bien c'est pour ça que j'suis pas parti. Pourquoi ? et bien parce qu'y a tout ici surtout la justice. Là bas quand t'as des problèmes avec l'administration et ben t'es foutu. On t'envoie dans un service et puis dans un autre service et puis on te demande de l'argent, tu sais pas pourquoi*

¹¹ Front de Libération Nationale, parti créé par des résistants Algériens pour libérer l'Algérie

mais tu donnes sinon t'es foutu. Moi j'ai acheté une maison là-bas et oh la la que des problèmes, que des problèmes, il fallait que tu donnes 200 dirhams à celui-là, 500 dirhams à l'autre et toujours comme ça. Alors surtout quand ils savent que t'es un immigré, il pense que t'as des millions. Même quand il faut pas payer, tu payes ».

(Monsieur Z, 80 ans, est en France depuis 1965, il fait régulièrement des allers-retours entre le Maroc et la France).

« C'est compliqué pour les immigrés, ils sont ici, ils rêvent d'être là-bas. Ceux qui sont là-bas rêvent d'être ici, alors y bougent pas, attend dans le foyer quelque chose » (Saddak, 68 ans).

A travers les différents témoignages, nous avons perçu que l'immigré a conscience qu'il n'est plus tout à fait le même par rapport à son pays d'origine, qu'il n'est plus tout à fait de cette patrie qui l'a vu naître et grandir, qu'il est aussi en décalage avec son peuple et qu'il n'y est plus, finalement, tout à fait à sa place. Il serait cet être « hybride », « pluriculturel », vivant une situation complexe mais enrichissante.

- L'attachement à la France et l'omniprésence du pays d'origine

Paradoxalement, cette situation particulière qui fait de ces vieux Maghrébins des immigrés ici et des émigrés là-bas, fait effectivement de ce retour un mythe dans la mesure où ils ne l'imaginent plus comme définitif. Autrement dit, le retour au pays d'origine n'est plus envisageable même s'il l'a été à une période de leur vie ; le retour est remplacé par des allers-retours : *« J'pourrais pas vivre définitivement en Algérie, on dit toujours que c'est à cause des enfants et des petits enfants mais moi je dis que c'est faux parce qu'on est attaché à la France, on peut pas rejeter un pays où on a vécu plus de 50 ans ».*

Monsieur M n'est pas dans cette logique du retour définitif sur la terre natale bien qu'il y soit profondément attaché, comme il l'est d'ailleurs à la France : *« Je pars jamais en vacances. Pour moi le retour dans mon village c'est pas des vacances, c'est une partie de mon cœur que je retrouve. Quand je reviens en France c'est une autre partie de mon cœur que je retrouve ».* *« Le pays, il est mieux plus qu'ici, mais maintenant je sais pas, je réfléchis, ici on a chaud, électricité y en a les copains, foyer c'est tranquille, c'est meilleur, tu restes, envois mandats, c'est meilleur, je cherche pas autre chose »* (Hammad, 70 ans)

Monsieur A considère que les allers-retours entre la France et le pays d'origine sont facilités actuellement par les moyens de transport et c'est de cette manière qu'il l'envisage désormais : *«Retourner au pays ou en Tunisie ; bon on retourne tous les ans mais retourner définitivement je...non parce que là j'envisage plutôt de vivre avec ce qu'on a... les moyens de*

transport d'aujourd'hui, je pense que c'est vivable, oui c'est vivable, c'est possible de vivre entre les deux quoi ».

Cependant, le retour définitif a été tenté par certains, tels des amis de Monsieur E lesquels, selon lui, regrettent amèrement leur choix : *« J'ai des copains qui sont venus (en France) et qui sont repartis avec la prime de retour de Giscard. Ils sont encore là bas, ils pleurent des larmes de sang de leur connerie. Ils regrettent d'être partis pour une petite poignée d'argent ».* Cette « petite poignée d'argent » dont nous parle Monsieur E est « l'aide au retour » instaurée en avril 1977 par Lionel Stoleru ; elle attribuait 10 000 Francs (1 500 euros) à tout étranger inscrit à l'ANPE qui repartait définitivement dans son pays d'origine.

Alors que la majorité pensait « retour au pays » dans un laps de temps le plus court possible, d'autres, à l'instar de Monsieur B, aujourd'hui propriétaire, projetaient, dès l'arrivée en France de s'y maintenir définitivement : *« Mais après quand j'suis arrivé dans le Nord, j'ai habité une baraque en bois avec 4 autres personnes, là c'était dure et je me suis dit j'peux pas rester comme ça, il faut un autre logement et j'me suis promis que dès que j'aurais plus d'argent et bien j'achèterai ma maison à moi avec un jardin pour cultiver et tout ça ».*

En effet la vie prolongée en France bouleverse l'ensemble des cadres sociaux, spatiaux, historiques et culturels qui servent de références à la double identité d'immigré/émigré comme l'a souligné Lannou (1986). Au fond, lorsque le contact avec le pays d'accueil se prolonge, survient la difficulté de mettre en place un projet de retour définitif, combiné aux difficultés financières, car pour rentrer au pays, il ne s'agit pas uniquement d'y aller pour rendre visite à la famille, il faut aussi « arroser » pour montrer le signe distinctif de la réussite sociale, sinon, mieux vaut ne pas y aller : *« quand je travaillais, je pouvais envoyer de l'argent à mes enfants, maintenant, je réponds plus quand ils m'appellent, ils vont me demander encore de l'argent mais j'en ai plus. C'est pas facile d'aider sa famille quand on a plus travail »* (Abdelsalem 52 ans). En outre rester longtemps en France sans donner des nouvelles notamment sans envoyer de l'argent met le migrant à l'écart de la communauté d'origine. Tout cela montre que vivre longtemps à l'étranger fait de vous un étranger chez vous en y étant traité comme tel. Les personnes qui vivent à l'étranger sont quelquefois stigmatisées dans leur pays d'origine où l'intégration et les habitudes de vie ne sont pas évidentes. Pour les migrants âgés, qui pour certains ont passé plus de temps en France que chez eux, le retour est quasiment impossible car cela les pousserait à faire le chemin inverse : réapprendre une nouvelle vie dans un pays qui jadis était le leur. Cette trajectoire à l'envers est inacceptable pour les migrants âgés qui préfèrent sacrifier leur vie dans le pays d'accueil, comme le précise M. Tayeb : *« j'ai jamais pensé rester jusque maintenant, ici on est coincé,*

la vieillesse ça rapproche, sacrifice ici, là-bas vivent bien, pas de place. Qu'est-ce que je vais faire là-bas ? Perdu vie ici, mais pas le choix, on reste ».

1.4 Liens entre le pays d'origine et la France

Les voyages au pays d'origine sont effectués en premier lieu pour rendre visite à la famille. Les enquêtés, pour la plupart, ont fait part de leur attachement à la terre qui les a vu naître. Sur les 36 personnes interrogées, 29 pratiquent des va et vient entre la France et le pays d'origine, elles disent que c'est à travers ces voyages que le lien est maintenu puisque le retour définitif, sauf pour une personne, n'est plus envisageable.

« *Voilà c'est comme ça* » - nous a confié Monsieur Z âgé de 80, il retournait 3 à 4 fois par an au Maroc avant que sa seconde épouse le rejoigne en France. Aujourd'hui, il fait 2 fois par an le voyage— «... *ma vie c'est partir et revenir, des allers-retours quoi...* ».

Le lien avec le pays d'origine se trouve donc dans ces allers-retours relativement réguliers permettant de conserver ce sentiment d'appartenance dans le sens d'entièreté. Autrement dit, l'immigré ne dira plus forcément j'appartiens à la fois à mon pays d'origine et à mon pays d'accueil. Les allers-retours renforcent le sentiment d'appartenance et amène l'immigré à dire qu'il appartient à sa terre natale et qu'il habite la France : « *Et pour être franc, au long des années, j'me suis aussi attaché à la France. Donc, aujourd'hui je fais la navette entre la France et l'Algérie. L'Algérie pour me ressourcer avec la culture et la France pour voir mes enfants vieillir et mes petits enfants grandir* ». (80 ans, marié, 6 enfants, en France depuis 1958)

« *Je retourne chaque année en Algérie, quand je vois les enfants, les connais pas, moi souffre, je regrette le choix de la France, beaucoup de peine quand tu sais faut revenir ici, ma tête coupée en deux moitié ici, l'autre en Algérie* » (Bouguera, 76 ans)

« *Je m'entends plus avec eux, ils font tout sans moi. Ils sont habitués moi jamais là* » (Messaoud, 61 ans)

En effet l'absence prolongée et le manque d'arrosage permanent (envoi de l'argent) causent une rupture dans la famille, et selon les discours, « *être père et mari à distance* » est vécue par les migrants comme un déni des sacrifices de leur vie. A travers ces discours, on constate que l'altération des liens familiaux au pays d'origine remet en cause de manière profonde la question du projet de retour parce que les absences répétées « du patriarche » le désolidarisent des siens, font de lui « *un individu hors du groupe et de la famille* » (Lannou, 1986).

1.5 Le rêve non réalisé

Venir en terre d'immigration, c'est avoir des rêves, or les problèmes économiques font qu'on ne peut pas rentrer chez soi en étant pauvre, ce serait dans ce cas un échec inexplicable. Plutôt que de subir le regard du vaincu, on préfère rester en France, en maintenant le « mythe de la réussite ». L'échec économique renvoie à un échec de la vie, de toute vie passée en dehors de chez soi. L'enrichissement rêvé au moment du projet de départ se transforme peu à peu en dettes inépuisables. Certains ont des difficultés à envoyer un peu d'argent pour aider ceux restés au pays. Cela se traduit parfois par la coupure de tous les liens avec le pays d'origine. Comme le souligne Gaharo Doucouré (1996) « *pris au piège d'une immigration qui dure plus longtemps que prévu en raison de l'interruption de la noria migratoire, les résidents des foyers subissent les effets pervers d'une vie à partager entre la famille restée au pays et la France où ils espèrent continuer à gagner les ressources nécessaires à la survie de leur communauté* ».

1.6 La protection sociale : Par rapport à la santé

Certes ce sont les raisons économiques qui les retiennent en France mais il y a également les raisons médicales tels que le montrent les entretiens suivants : « *...c'est vrai que la médecine, il faut dire les choses comme elles sont, bien que la médecine en Tunisie elle évolue très bien, il y a des grandes cliniques, des grands médecins. Euh... tout ça reste cher* ». (Monsieur A est ingénieur, il est arrivé en France en 1980 pour faire des études).

Monsieur O nous a fait part de son expérience : il a souhaité retourner vivre en Algérie, il y est resté 10 ans puis il est revenu, par rapport au système de soins : « *Non, protection sociale, tu rigoles y'en a pas et justement c'est surtout ça qui manque surtout à nos vieux qui rentrent pas aussi pour ça...* ».

Il semble intéressant de relater ici le témoignage de Monsieur K, retraité du BTP, âgé de 76 ans. Sa famille, restée au Maroc n'a pas bénéficié, du regroupement familial. Monsieur K a choisi de vivre au Maroc depuis sa retraite tout en conservant son titre de séjour. Il revient en France uniquement pour récupérer l'argent de sa pension à raison de deux fois par an. Il bénéficie donc de tous les avantages du droit commun notamment de la sécurité sociale puisqu'il est considéré comme résident. Dernièrement il est arrivé en France plus tôt que prévu car il souffre de la prostate : « *Dieu merci ça va, tant que je marche sur mes pieds ça va, je peux remercier Dieu. Bon depuis la retraite, j'ai fait une opération de la prostate et je dois faire attention. Tu vois là j'suis en France parce que je dois faire des analyses pour la*

prostate encore. Je sais y faut pas rigoler avec la santé. Oui j'ai la sécurité sociale et tu sais ça ça n'a pas de prix c'est comme la carte de séjour ça n'a pas de prix. Moi par exemple j'ai des problèmes de santé maintenant et bien heureusement tout y'est pris en charge par la sécurité sociale, j'paie rien, c'est gratuit. Au Maroc, si tu veux te faire soigner, il faut aller à la clinique ça coût cher. Tu dois même ramener avec toi les piqûres, les pansements, les fils pour te recoudre et payer des poches de sang et out ça pour l'opération. Dans un hôpital public et bien tu dois ramener ta couverture, tes draps, ton oreiller. Pour ceux qui sont là-bas c'est normal mais pour nous c'est dur de savoir que tout ça existe là-bas. C'est ça qui est dure peut-être que j'dis ça parce que moi aussi j'ai le problème de la santé et que ici j'suis bien soigné. Mais bon si j'avais pas connu tout ça ici et bien je serais comme eux là-bas je vais aussi accepté ».

Quant à Monsieur T, retraité de 64 ans, il garde un très mauvais souvenir de l'expérience d'hospitalisation en Algérie. Actuellement, il constitue un dossier de regroupement familial avec l'aide de l'ANAEM¹² afin d'être rejoint par sa femme qui a toujours vécu en Algérie : *« Ah j'suis déjà tombé malade en Algérie et là-bas c'était la catastrophe parce que mes enfants m'ont emmené dans une clinique privée et j'ai payé 60 millions de dinars pour 6 jours c'est beaucoup d'argent pour moi et puis y m'ont rien fait alors j'ai demandé à sortir et puis j'ai pris l'avion et j'suis revenu, c'est un copain qui m'a attendu à l'aéroport et il m'a emmené directement à l'hôpital. »*

« Pour la santé, y'a pas mieux que la France, tu peux aller où tu veux tu trouveras pas un système comme ici. Celui qui n'a pas un centime et bien il peut se faire soigner, on lui demande rien, c'est la santé d'abord, où tu veux trouver un truc comme ça ? ».

D'autre part, certains immigrés pensent, qu'en faisant profiter les membres de leur famille restés au pays, des avantages qu'eux-mêmes ont en France, ils sont dans la solidarité et le partage, deux valeurs restées vives même en exil : *« Tu sais quand j'vais au Maroc j'ramène toujours plein de médicaments surtout les antibiotiques pour tout le monde parce que là-bas y connaissent pas la sécurité sociale ».*

Au delà du système de santé qui, pour la majorité de nos enquêtés, reste la raison principale de leur non-retour définitif au pays d'origine, on peut noter encore une fois que l'évolution du pays qu'ils ont quitté ne correspond plus à leur idéal aujourd'hui.

De fait certains éléments culturels qui leur paraissaient « naturels » au pays d'origine à l'âge de 18 ans sont peut-être difficiles à vivre ou à accepter aujourd'hui, en raison d'un mode de vie fortement occidentalisé comme nous le montre le témoignage de Monsieur O (qui est

retourné vivre en Algérie pendant 10 ans) par rapport notamment à la condition de la femme : «*Là-bas dans les cafés, y'avait que d'la limonade, du café, du thé et en plus c'était interdit aux femmes. Tout est bâti sur une société masculine, la femme est cachée. J'ai dû me faire comme tout le monde. Pour que je sois pas rejeté et faire partie de la population quoi. C'était dur. J'avais à leur rythme. Quand ils riaient j'avais à rire, quand ils faisaient la gueule, j'avais à faire la gueule et j'savais même pas pourquoi* ».

Conclusion

La problématique des migrants âgés est loin de trouver une issue heureuse. Il est vrai que ce phénomène a donné lieu à une prise de conscience des institutions en charge des migrants et de leurs familles. Mais il s'agit plus d'une prise de conscience orientée vers la réflexion qu'une action orientée dans une véritable politique. L'étude de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) a remarqué un relatif désintérêt des administrations de droit commun (implication modeste des administrations et des collectivités locales, un positionnement des caisses vieillesse du régime général plutôt timide), à la problématique des migrants âgés. Il est temps, à notre sens, que cette conscience des institutions se transforme en actions concrètes pouvant aider au mieux cette population à vivre une vieillesse décente et heureuse.

Références bibliographiques

- Attias-Donfut Claudine., *Retraite et Société*, « Le vieillissement des immigrés », n° 44, janvier 2005
- Barou Jacques., « Les femmes au sein de l'immigration étrangère en France » *Ecart d'identité*, n°68, novembre 2001
- Berrat Brigitte., La vieillesse des immigrés, *Vie Sociale* n°3, 2005
- Bonte Pierre, Izard Michel., (sous la direction de) *Dico d'ethnologie et d'anthropologie*, Ed. PUF, 2000
- Bourdelaï Patrice., *L'âge de la vieillesse*, Odile Jacob, 1993.
- Bourdieu Pierre., *Les jeunes et le premier emploi*, Association des Ages, 1978
- Bowlby John., « *Attachement et perte : I. L'attachement* », 1^{ère} éd., PUF, Paris, 1984
- Caradec Vincent., *Vieillir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement*, Paris, PUF, 2004

¹² Agence Nationale d'Accueil des Etrangers et des Migrations

- Collectif, *Autorité et Immigration*, Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure, juin 2000
- Cousin Marie., «*La grande solitude des Chibanis* », L'express, 17/07/2003
- Enquête *Handicapés-incapacités-dépendance*, l'INSEE 1998 et 2001
- Doucouré Gaharo., Immigrés, Rmistes du sud-sahel en quête d'avenir, *Hommes et migrations*, n° 1202, 1996
- Garson Jean- Pierre., « Le retour, mais quand ? » *Après demain*, n° 475-476, 2005
- Guillemard Anne-Marie., *La retraite, une mort sociale*, PUF, éd., Paris, 1972
- Jovelin Emmanuel., « Le dilemme des migrants âgés : entre le désir du retour et la contrainte d'une vie en France », *Pensée Plurielle* n° 6, 2003/2, p. 116
- Lannou, M.A., *Viellir immigré, le vieillissement des résidents de foyers de travailleurs migrants*, Ministère de l'Equipement, de l'Aménagement du territoire et des transports, octobre, 1986
- Revue de l'Association Européenne des Enseignants de Biodanza, *Biodanza et gériatrie*, mars 1998
- Saeed Paivandi Saeed, Coulon Alain., *Les étudiants étrangers en France : l'état des savoirs*, Rapport pour l'Observatoire national de la Vie Étudiante (OVE), Université Paris 8, mars 2003
- Samaoli Omar., *Vieillesse, démence et immigration*, éd. L'Harmattan, 2000, p. 19
- Samaoli Omar., Vieillesse et migration, *Revue Accueillir* n° 171, 1990
- Sayad Abdelmalek., *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles éd. De Boeck, 1991
- Sayad Abdelmalek., *La double absence*, éd Seuil, Paris, 1999
- Sayad Abdemalek., *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, éd. Deboeck, 1991, p. 61.
- Stern Judith., « L'immigration, la nostalgie, le deuil,», paru dans "*Filigrane*" n° 2, Hiver 2004, volume 12.
- Tandonnet Maxime., *Immigration, sortir du chaos*, éd. Flammarion, 2006
- Tariq, Ragi., *Minorités culturelles, école républicaine et configuration de l'état-nation*, Ed. l'Harmattan, 1997
- Tengour Habib., lecture à Heidelberg, le 13 décembre 2001
- Thomas Louis Vincent., La vieillesse en Afrique Noire, *Hommes et Migrations*, n° 1140, février 1991, p. 27